Saint-Paterne-Le Chevain (72) : deux ans de prison ferme pour un maraîcher récidiviste se présentant comme un « bienfaiteur des sans-papiers » : certains étaient payés 3 euros de l'heure

07/07/2025 à 20h03



Il se présentait comme une « victime de son bon cœur ». Un maraîcher de 64 ans a été condamné lundi à deux ans de prison ferme par le tribunal correctionnel du Mans (Sarthe) pour avoir fait travailler des ouvriers sans-papiers notamment pour des salaires insuffisants. Certains étaient payés 3 euros de l'heure.

D'après Ouest-France, il aurait employé de nombreux travailleurs étrangers : sénégalais, mongols, algériens ou encore arméniens, sans les déclarer. « *Les gens frappent à ma porte pour avoir du travail et je leur en donne. C'est un peu la maison du bon Dieu chez moi* », s'est-il défendu, d'après le quotidien local. […]

Le Parisien